

SECTEUR DE LA CONSTRUCTION ET DE LA MAINTENANCE

QUÉBEC

POINTS SAILLANTS 2024 - 2033



MARS 2024



Financé en partie par le Gouvernement
du Canada par Programme solutions
pour la main-d'oeuvre sectorielle

Canada

RÉSUMÉ

Le secteur de la construction du Québec amorce la période de prévision de ConstruForce Canada avec des segments résidentiel et non résidentiel évoluant dans des directions différentes.

Les niveaux d'investissement dans le segment de la construction résidentielle ont atteint un pic en 2021, soutenus par la forte demande en matière de maisons unifamiliales, de logements collectifs et d'activités de rénovation. Depuis, les pressions sur les taux d'intérêt se sont considérablement réduites. L'activité de construction non résidentielle, quant à elle, affiche une tendance à la hausse marquée depuis 2021. L'augmentation de l'investissement est due à des projets majeurs dans tous les secteurs, y compris les bâtiments industriels, la santé, l'éducation, les systèmes de transport, les services publics d'électricité, les routes, les autoroutes et les ponts.

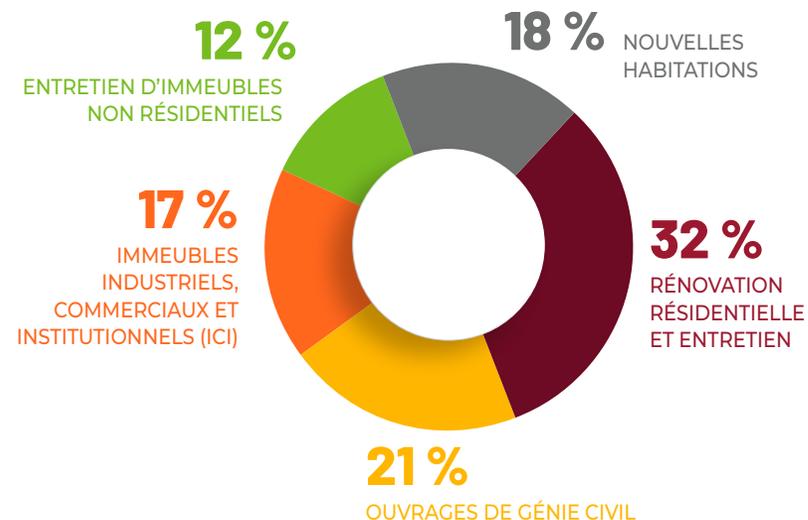
Les perspectives pour la période de prévision prévoient que les niveaux d'investissement résidentiel devraient rester stables. Les mises en chantier et l'investissement liés aux nouvelles constructions devraient diminuer jusqu'en 2033. Cette tendance devrait être compensée par la croissance continue des dépenses de rénovation. D'ici la fin de la période de prévision, l'emploi résidentiel devrait se contracter de 8 %.

Les perspectives pour le segment non résidentiel prévoient que les niveaux d'investissement devraient atteindre un pic en 2024 avant de connaître des réductions modérées jusqu'en 2030, parallèlement à l'achèvement de projets majeurs dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des transports, de la fabrication et des services publics. L'emploi devrait terminer la période de prévision relativement inchangé.

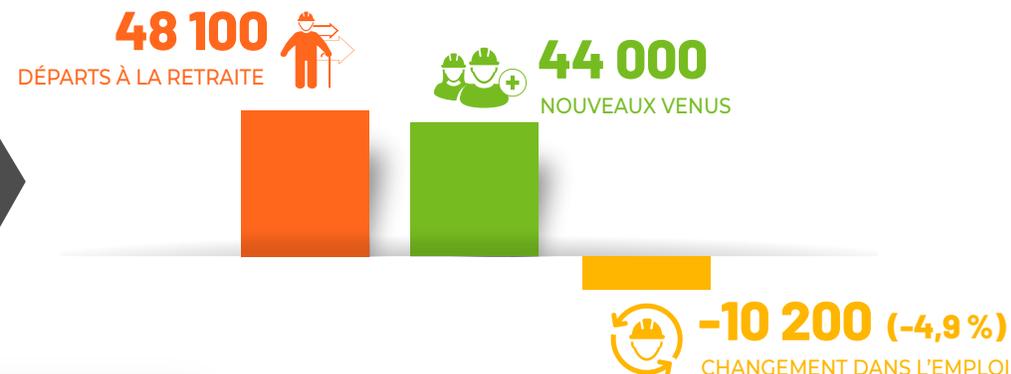
D'ici 2033, le secteur devra probablement recruter et conserver jusqu'à 39 000 travailleurs supplémentaires pour répondre à ses besoins globaux en matière d'embauche. On estime que 48 100 travailleurs, soit 22 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction en 2023, prendront leur retraite.

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Répartition de l'emploi en construction en 2023, Québec



Perspectives sur 10 ans relatives à la main-d'œuvre, Québec



TAUX DE CHOMAGE MOYEN

5,9 %

POINTS SAILLANTS

- L'emploi dans le segment de la construction résidentielle devrait rester supérieur à 100 000 travailleurs jusqu'en 2027, en baisse par rapport au pic enregistré en 2021.
- Les niveaux d'investissement résidentiel devraient diminuer au cours de la période de prévision. L'augmentation des dépenses de rénovation ne suffit pas à compenser les pertes dans le segment de la construction de nouveaux logements.
- L'activité de construction non résidentielle devrait atteindre un pic en 2024, puis enregistrer des réductions modérées jusqu'en 2029, parallèlement à l'achèvement de projets majeurs.
- L'emploi total dans le segment non résidentiel devrait plus ou moins maintenir le même niveau tout au long de la période.



PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AU QUÉBEC

Le Québec est un marché de la construction unique dans lequel le développement de la main-d'œuvre est réalisé en collaboration avec la Commission de la construction du Québec (CCQ), qui est chargée par le gouvernement provincial d'appliquer la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre au sein du secteur de la construction de la province.

Outre l'administration des régimes d'avantages sociaux, la CCQ veille au respect des conventions collectives et s'efforce d'assurer l'équilibre du marché du travail. Elle mène le perfectionnement et la formation de la main-d'œuvre collectivement avec les syndicats, les groupes d'employeurs et les partenaires du gouvernement provincial afin de s'assurer que l'offre de travailleurs est adéquate pour répondre aux demandes connues en matière de construction et éviter la sous-formation et la surformation dans les métiers et les professions relevant de son autorité.

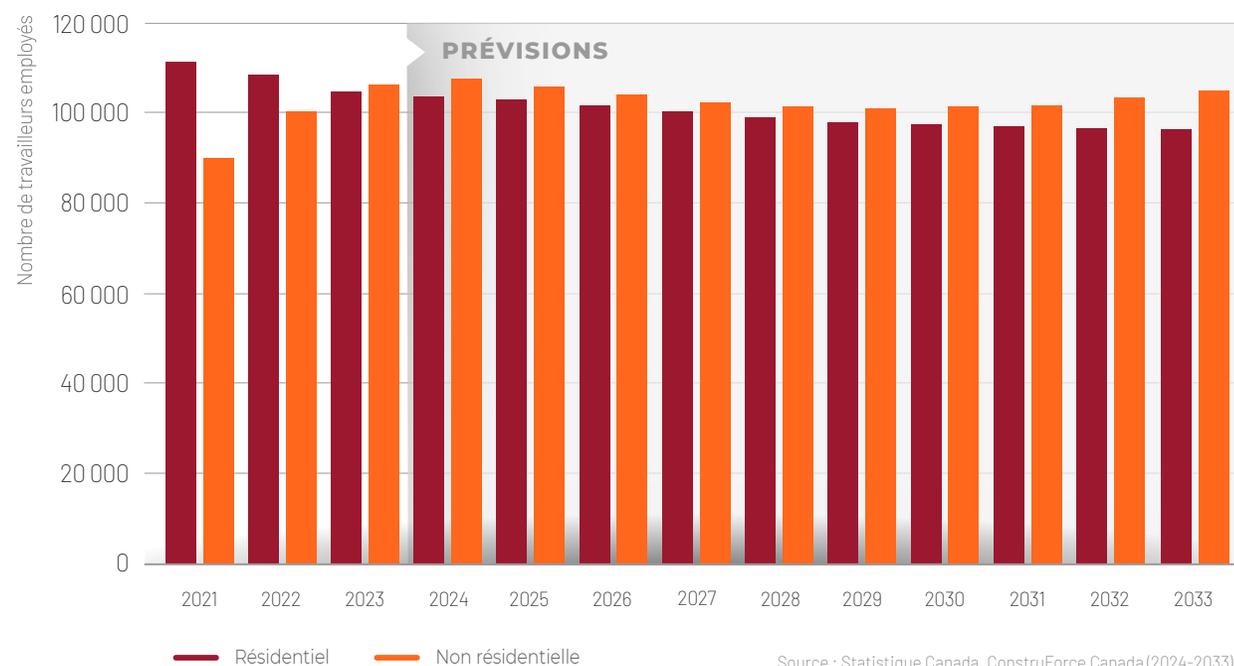
Le rapport *Regard prospectif – Construction et maintenance 2024 – 2033* pour le Québec prévoit une contraction des niveaux d'activité entre 2024 et 2030. Bien que les niveaux d'investissement dans la construction non résidentielle devraient atteindre un pic en 2024, ils diminueront au cours des dernières années de la période de prévision avec l'achèvement de projets majeurs de génie à Montréal et à Québec, et de projets de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels à l'échelle de la province.

Les niveaux d'investissement dans le segment de la construction résidentielle, quant à eux, ne changeront pratiquement pas entre 2023 et 2033. La contraction des niveaux de construction de nouveaux logements sera compensée par une croissance continue de l'activité de rénovation.

Ces changements seront le résultat des perspectives relativement tempérées de l'économie provinciale. Le Québec a fortement rebondi après les effets de la pandémie de COVID-19, avec un taux de croissance du PIB de 6 % en 2021. Ce rebond a été engendré par des niveaux élevés de dépenses de consommation. La croissance a ralenti en 2022, puis en 2023, la hausse des taux d'intérêt ayant freiné la consommation des ménages et l'investissement résidentiel. Une légère augmentation de la production est prévue pour 2024, mais la croissance sera à nouveau freinée par des taux d'intérêt élevés. Les perspectives à plus long terme prévoient des taux de croissance annuels allant de 1,5 % à 1,7 %, les dépenses de consommation restant faibles et l'économie étant tirée par la forte activité en matière d'exportation.

Comme le montre la figure 1, l'emploi dans le secteur de la construction devrait généralement suivre une tendance à la baisse au cours de la période de prévision. L'emploi résidentiel, qui a atteint un pic en 2021, devrait diminuer progressivement et continuellement jusqu'en 2033, perdant 8 % par rapport aux niveaux de 2023. L'emploi non résidentiel, quant à lui, devrait atteindre un pic en 2024 avant de se contracter jusqu'en 2029 en raison de l'achèvement de projets majeurs. L'emploi demeurera pratiquement inchangé de 2023 à 2033, avec une contraction de 1 %.

Figure 1 : Prévisions sur la croissance de l'emploi en construction, Québec



Source : Statistique Canada, Construforce Canada (2024-2033)

Le secteur devra recruter 39 000 travailleurs au cours de la période de prévision. Une contraction attendue de la main-d'œuvre de l'ordre de 9 100 travailleurs devrait compenser en partie la nécessité de remplacer jusqu'à 48 100 retraités. Bien que le recrutement de nouveaux arrivants au sein de la population locale pourrait entraîner un surplus de travailleurs, bon nombre d'entre eux pourraient ne pas avoir les compétences et l'expérience des travailleurs partant à la retraite, ce qui pourrait aggraver les pénuries potentielles de main-d'œuvre qualifiée à l'échelle locale.

« Le secteur devra recruter 39 000 travailleurs au cours de la période de prévision. Une contraction attendue de la main-d'œuvre de l'ordre de 9 100 travailleurs devrait compenser en partie la nécessité de remplacer jusqu'à 48 100 retraités ».

UNE POPULATION VIEILLISSANTE SOUTENUE PAR L'IMMIGRATION

Le Québec connaît une évolution de la structure d'âge de sa population.

La figure 2 montre que la part de la population âgée de 65 ans et plus devrait augmenter, passant de 21 % en 2023 à 24 % en 2033. Parallèlement, la part des jeunes travailleurs (âgés de 15 à 24 ans) ne devrait augmenter que de 1 % au cours de la même période, passant de 11 % à 12 %.

Cette tendance devrait entraîner des défis en matière de recrutement de la main-d'œuvre à l'avenir, alors que le nombre de départs excédera le nombre de personnes pouvant les remplacer. Cette situation exercera une pression considérable sur tous les secteurs, car la concurrence pour attirer les jeunes travailleurs s'intensifiera.

Le Québec est également confronté au défi d'une population généralement plus âgée que la moyenne nationale. Bien que son taux naturel de croissance démographique* demeure positif, cet indicateur a connu des baisses importantes au cours de la dernière décennie.

Par la force des choses, l'immigration est devenue une source de croissance démographique clé. Les niveaux ont atteint un pic en 2023, lorsque la province a connu un afflux important de personnes au statut de résidence permanente et non permanente. Dans ce dernier groupe, beaucoup sont des personnes étudiantes qui pourraient choisir d'obtenir leur résidence permanente après l'obtention de leur diplôme.

Bien qu'il soit peu probable que ces taux de croissance se maintiennent, le Québec bénéficiera également de l'augmentation des cibles du gouvernement fédéral en matière d'immigration pour 2024 et 2025. Les nouveaux arrivants sont de plus en plus essentiels pour soutenir la croissance du principal groupe d'âge actif de la province, soit les personnes de 25 à 54 ans. Ses membres pourraient d'ailleurs, s'ils souhaitent s'établir dans la province, contribuer à atténuer les pressions sur le marché du travail au cours de la décennie.

La figure 3 présente les divers facteurs touchant la croissance démographique au Québec au cours de la période de prévision.

Figure 2 : Répartition par âge de la population, Québec

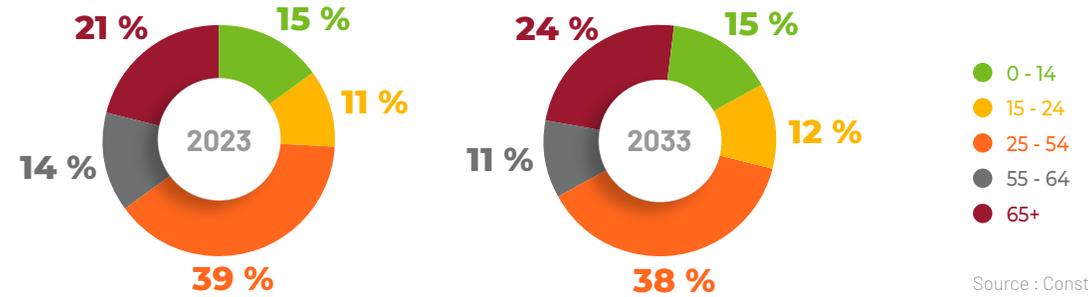
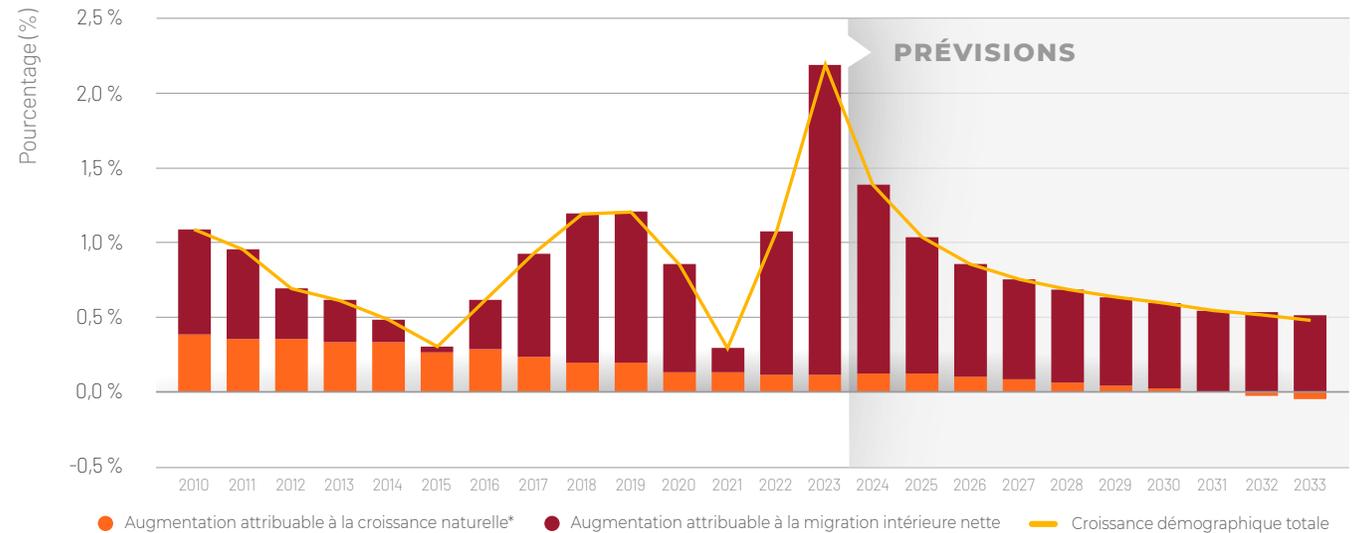


Figure 3 : Sources de croissance démographique (%), Québec



* Natural rate of population growth refers to the growth in the population due to the number of births relative to the number of deaths, which leads to a positive or negative natural rate.

Source : Statistique Canada, Construforce Canada (2024-2033)

APERÇU DU SECTEUR

Les sections suivantes donnent un aperçu propre au secteur des marchés provinciaux du travail résidentiel et non résidentiel. Au Québec, il existe des classements pour 24 métiers et professions dans le segment résidentiel et pour 31 métiers et professions dans le segment non résidentiel.

SECTEUR RÉSIDENTIEL

SECTEUR RÉSIDENTIEL

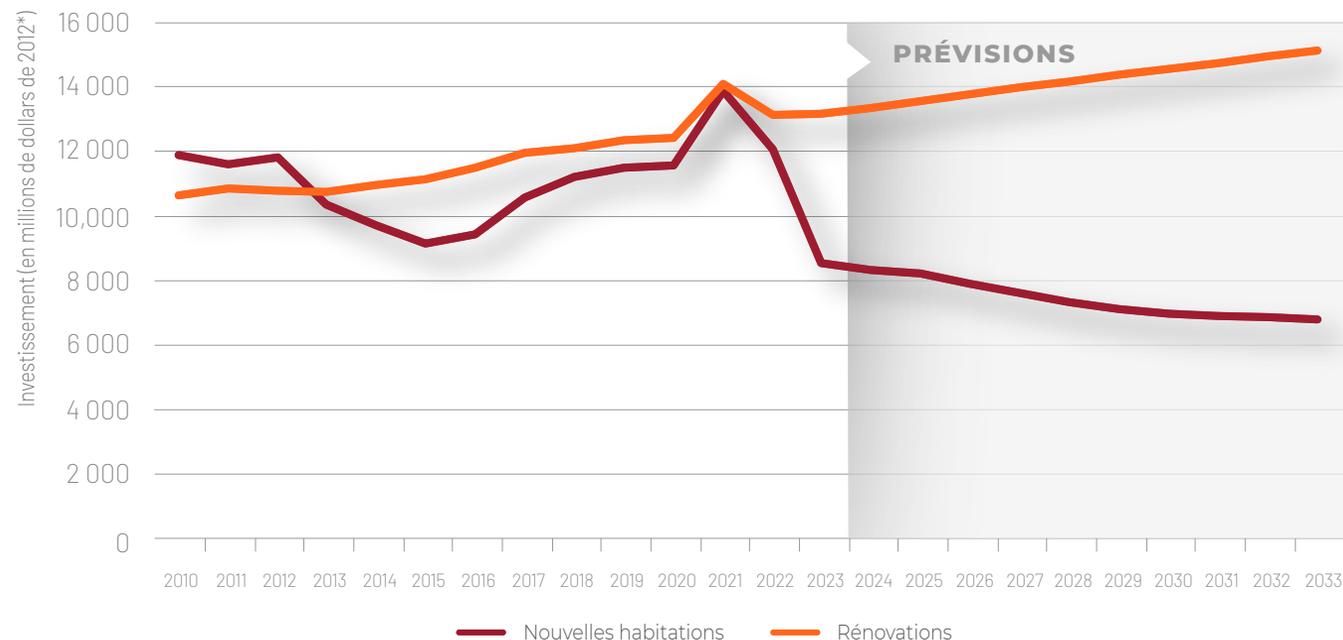
Les niveaux d'investissement résidentiel ont atteint un pic au Québec en 2021, la production ayant été stimulée par des niveaux élevés de formation de ménages en 2018 et en 2019, des taux d'intérêt historiquement bas et une forte demande en matière de rénovations résidentielles.

Comme le montre la figure 4, cette tendance ne s'est pas maintenue. Les contractions de l'investissement de l'ordre de 10 % en 2022 et de près de 14 % en 2023 ont été causées par la hausse des taux d'intérêt et la baisse de la confiance des consommateurs. Les perspectives pour la période de prévision prévoient que les niveaux d'investissement devraient rester relativement identiques jusqu'en 2033.

La construction de logements neufs, qui était élevée en 2021, a connu des contractions importantes en 2022 et en 2023. Les mises en chantier ont diminué de plus de 40 % entre 2021 et 2023, et devraient rester relativement inchangées en 2024 avant de diminuer jusqu'à la fin de la période de prévision.

Les perspectives de l'activité de rénovation sont différentes. Les niveaux d'investissement devraient suivre une tendance stable à la hausse tout au long de la période de prévision, la croissance étant soutenue par une combinaison de facteurs, y compris le coût des nouveaux logements, le vieillissement du parc de logements de la province et le fait que les gens préfèrent rester dans leur résidence lorsqu'ils vieillissent.

Figure 4 : Investissement dans la construction résidentielle, Québec



* En millions de dollars de 2012 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Source: Statistique Canada, ConstruForce Canada (2024-2033)

La combinaison de ces facteurs devrait entraîner une baisse de 8 % de l'emploi résidentiel global en 2033 par rapport aux niveaux de 2023. Un examen plus approfondi des données montre que les pertes toucheront principalement l'emploi dans le segment des nouveaux logements (-28 %), tandis que l'emploi dans le segment de la rénovation devrait augmenter de 8 % et l'emploi dans le segment de la maintenance devrait augmenter de 1 %.

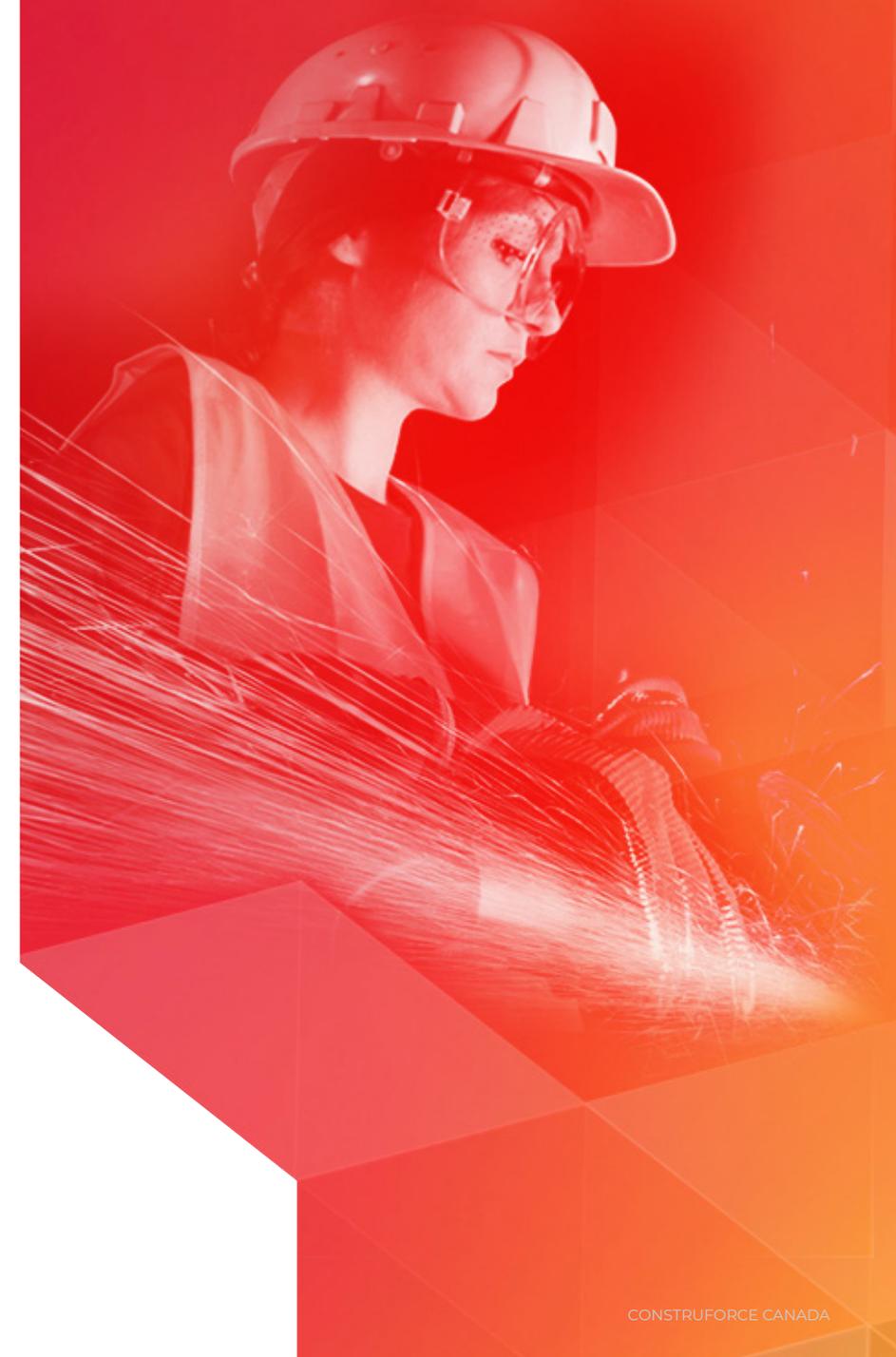
Le tableau 1 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2024-2026), moyen terme (2027-2029) et long terme (2030-2033).

Cette analyse présente un scénario tendanciel. Elle ne prend pas en compte les initiatives du secteur public visant à résoudre les problèmes d'accessibilité au logement.

Tableau 1 : Évolution de l'emploi résidentiel par secteur au Québec

SECTEUR	% CHANGEMENT 2024-2026	% CHANGEMENT 2027-2029	% CHANGEMENT 2030-2033
Emploi total dans le secteur résidentiel	-3 %	-4 %	-2 %
Nouvelles habitations	-11 %	-13 %	-8 %
Rénovations	1 %	1 %	1 %
Entretien	1 %	0 %	1 %

Source : Statistique Canada, Construforce Canada (2024-2033)



Classements résidentiels, risques et mobilité

Les marchés du travail de la construction au Québec sont réglementés par la loi et gérés en coopération par la Commission de la construction du Québec (CCQ) et le secteur. La main-d'œuvre est gérée de manière à ce que, sur la base des métiers individuels, les départs à la retraite soient compensés par une augmentation correspondante du recrutement, en fonction des besoins de l'économie.

Bien que le système de classement de ConstrForce Canada puisse indiquer des circonstances hors des conditions normales du marché du travail, comme le montre le tableau 2, les métiers et professions gérés par la CCQ devraient être équilibrés, car l'organisation applique la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (loi R-20).

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

1

Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts actuellement. Il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.

2

Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts.

3

La disponibilité de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur le marché local peut être modifiée par de grands projets, des fermetures d'usine ou d'autres hausses de la demande à court terme. Il se peut que les employeurs se livrent concurrence pour attirer les travailleurs qu'il leur faut. Les modèles établis de recrutement et de mobilité suffisent à répondre aux besoins en main-d'œuvre.

4

Il n'y a pas, en général, de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux qui pourraient répondre à une augmentation de la demande. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires. Il se peut que le recrutement et la mobilité aillent au-delà des sources et des pratiques traditionnelles.

5

Il n'y a pas de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux pour répondre à la demande actuelle, de sorte que des projets ou la production pourraient être retardés ou reportés. Il existe une demande excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend jusqu'à des marchés lointains.

Tableau 2 : Classement des marchés résidentiels au Québec

MÉTIER ET PROFESSIONS — SECTEUR RÉSIDENTIEL	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Briqueteurs-maçons	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Finisseurs de béton	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Évaluateurs en construction*	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction*	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres*	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Électriciens	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Poseurs de revêtements d'intérieur	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Vitriers	3	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens d'équipement lourd	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Gestionnaires et renovateurs en construction domiciliaire*	4	4	4	3	3	3	4	4	4	4	4
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	2	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3
Autres métiers et professions	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial*	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Couvreurs et poseurs de bardeaux	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tôliers	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Carreleurs	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Remarque : Le système de cotes d'équilibre de ConstrForce Canada peut indiquer des conditions ne correspondant pas aux conditions normales du marché du travail, mais les métiers et les professions gérés par la commission de la construction du Québec (CCQ) devraient être équilibrés étant donné que l'organisme applique la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (loi R-20).

* Les métiers et les professions comportant un astérisque ne relèvent pas de la CCQ et suivent les fluctuations du marché du travail.

Source : ConstrForce Canada

Le marché du travail résidentiel du Québec s'est éloigné des pics de demande et des graves problèmes de recrutement qu'il a connus en 2021 et en 2022. Avec le ralentissement de la construction de logements neufs en 2023, les conditions du marché sont redevenues équilibrées pour la plupart des métiers et des professions. Elles devraient le rester tout au long de la période.

Sous l'effet de l'augmentation des travaux de rénovation et de maintenance, certains métiers de la finition pourraient connaître des tensions sur le marché à court terme, tandis que la demande de postes de cadres supérieurs, comme les gestionnaires en construction et en rénovation de logements, devrait rester élevée pendant la majeure partie de la période de prévision.

Les conditions du marché du travail pour les vitriers, les ferronniers et les monteurs-ajusteurs métallurgistes structurels pourraient connaître une offre excédentaire à court terme. Cela reflète un déclin de l'emploi après les grands flux de travailleurs qui ont été nécessaires pour répondre à l'augmentation importante de la demande d'unités à multiples logements (immeubles d'habitation de moyenne et de grande hauteur) au cours des dernières années.

« Sous l'effet de l'augmentation des travaux de rénovation et de maintenance, certains métiers de la finition pourraient connaître des tensions sur le marché à court terme ».

SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

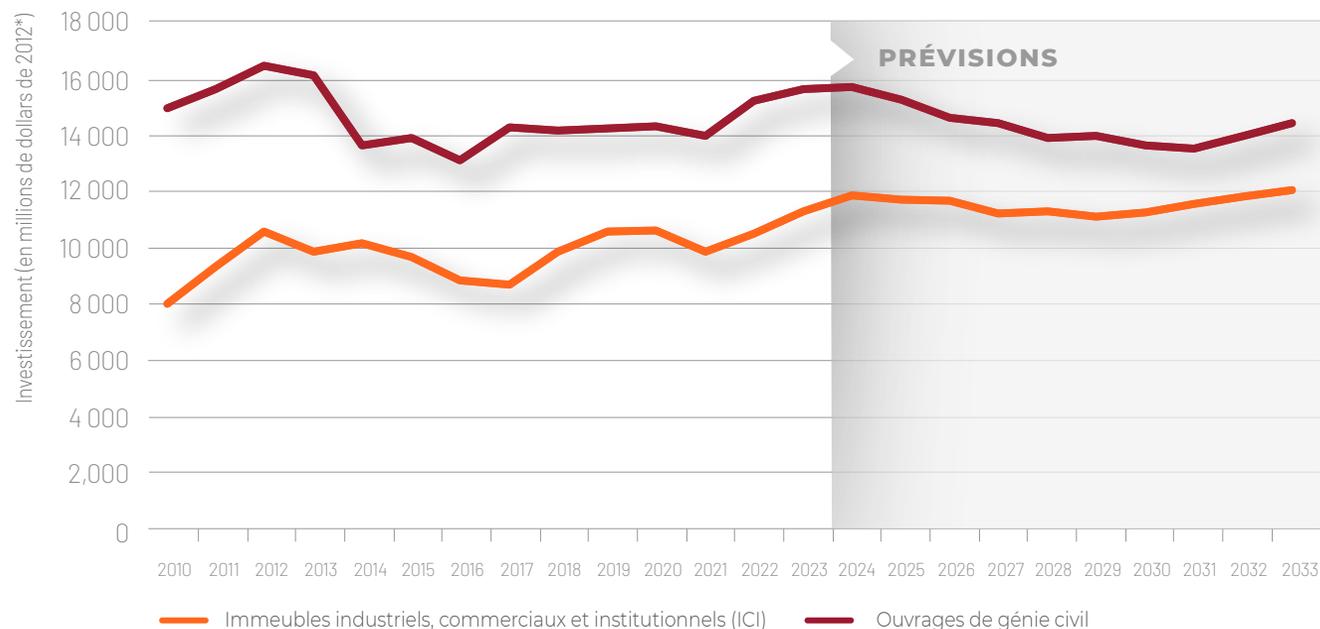
Le secteur non résidentiel du Québec connaît une tendance à la hausse au début de la période de prévision.

Comme le montre la figure 5, les niveaux d'investissement augmentent de manière stable depuis 2021, soutenus par les travaux dans le cadre de projets majeurs de transport à Montréal et à Québec, ainsi que par la forte croissance de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI). Les perspectives prévoient un pic des niveaux en 2024. Par la suite, bon nombre de ces projets prendront fin ou passeront à leur phase de finition. La tendance à la baisse se poursuivra jusqu'en 2029, en fonction des demandes actuellement connues et des calendriers des projets.

L'investissement dans le segment de la construction d'ouvrages de génie civil, qui a été élevé au cours des dernières années en raison de projets majeurs dans les secteurs de l'exploitation minière, des services publics, des transports et des routes, autoroutes et ponts, suit à peu près la même courbe. Une certaine croissance est attendue au cours des dernières années de la période de prévision, les investissements augmentant parallèlement à la croissance économique globale.

La construction de bâtiments ICI est soutenue à court et à moyen terme par des travaux relatifs à des entrepôts, à des projets de bureaux, à des hôpitaux, à des écoles et à des projets de bâtiments industriels. Ces travaux devraient permettre de maintenir des niveaux d'investissement élevés jusqu'aux dernières années de la période de prévision, après quoi la demande des consommateurs devrait stimuler les projets de construction de bâtiments commerciaux jusqu'en 2033.

Figure 5 : Investissement dans la construction non résidentielle, Québec



* En millions de dollars de 2012 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Source : Statistique Canada, Construforce Canada (2024-2033)

En raison de ces tendances, l'emploi devrait rester largement inchangé (1 % en dessous des niveaux de 2023) d'ici 2033. Une hausse de 8 % de l'emploi dans le segment de la construction de bâtiments ICI devrait être compensée par une baisse de 8 % de l'emploi dans le segment de la construction d'ouvrages de génie civil et par une baisse de 3 % de l'emploi dans le segment de la maintenance.

Le tableau 3 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi non résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2024-2026), moyen terme (2027-2029) et long terme (2030-2033).

Classements non résidentiels, risques et mobilité

Le tableau 4 présente les conditions tendues que connaissent de nombreux métiers et professions au Québec en 2023.

L'activité dans les segments de la construction d'ouvrages de génie civil et de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) a augmenté de manière stable au cours des dernières années, ce qui a mis à rude épreuve les marchés du travail à l'échelle de la plupart des métiers et des professions.

Tableau 3 : Évolution de l'emploi non résidentiel par secteur au Québec

SECTEUR	% CHANGEMENT 2024-2026	% CHANGEMENT 2027-2029	% CHANGEMENT 2030-2033
Emploi total dans le secteur non résidentiel	-2 %	-3 %	4 %
Immeubles industriels	1 %	-8 %	10 %
Immeubles commerciaux et institutionnels	4 %	-2 %	8 %
Génie industriel lourd	-3 %	-1 %	10 %
Autres projets de génie civil	3 %	-5 %	2 %
Routes et ponts	-23 %	-6 %	-14 %
Entretien non-résidentiel	-2 %	0 %	0 %

Source : Statistique Canada, ConstrucForce Canada (2024-2033)

Le resserrement des conditions se poursuivra probablement jusqu'en 2024, lorsque l'activité atteindra le pic prévu. La demande est particulièrement élevée pour les métiers et les professions plus concentrés dans la construction de bâtiments ICI. Les segments de la construction d'ouvrages de génie civil et de la maintenance pourraient connaître des réductions modérées sur l'ensemble de la période.

D'ici 2025, les marchés devraient retrouver l'équilibre quant à la plupart des métiers et professions, tandis que certains pourraient connaître des niveaux plus élevés de chômage frictionnel à moyen terme, à mesure que les projets majeurs prendront fin.

Bien que le système de classement de Construforce Canada puisse indiquer des circonstances hors des conditions normales du marché du travail, les métiers et professions gérés par la CCQ devraient être équilibrés, car l'organisation applique la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (loi R-20).

Il convient aussi de noter que la conversion généralisée des bâtiments ICI à une plus grande utilisation de l'électricité pour le chauffage et la climatisation est exclue de ce rapport, car ces efforts en sont encore à leurs balbutiements et n'ont eu que des incidences mineures sur l'ensemble des marchés du travail dans le secteur de la construction. À mesure que ces efforts s'accroissent, ils seront ajoutés aux prochains rapports sur les perspectives de Construforce Canada.

Tableau 4 : Classement des marchés non résidentiels au Québec

MÉTIER ET PROFESSIONS — SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Chaudronniers	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Briqueteurs-maçons	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Finisseurs de béton	4	4	3	2	3	2	3	2	3	3	3
Évaluateurs en construction*	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	4
Directeurs de la construction*	5	4	3	3	3	3	4	4	4	4	4
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	4	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres*	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Grutiers	5	4	3	2	3	2	3	2	3	3	3
Foreurs et dynamiteurs	4	3	3	3	3	2	3	3	3	3	3
Monteurs de lignes électriques et de câbles	4	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Électriciens	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Poseurs de revêtements d'intérieur	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Vitriers	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	5	4	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens d'équipement lourd	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3

MÉTIER ET PROFESSIONS — SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Calorifugeurs	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	4	4	3	3	3	2	3	2	3	3	3
Autres métiers et professions	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	4	4	3	3	2	3	3	3	3	4	4
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Couvreurs et poseurs de bardeaux	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tôliers	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Carreleurs	4	4	3	3	3	3	3	3	3	4	4
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	5	4	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Source : Construforce Canada

Remarque : Le système de cotes d'équilibre de Construforce Canada peut indiquer des conditions ne correspondant pas aux conditions normales du marché du travail, mais les métiers et les professions gérés par la commission de la construction du Québec (CCQ) devraient être équilibrés étant donné que l'organisme applique la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (loi R-20).

* Les métiers et les professions comportant un astérisque ne relèvent pas de la CCQ et suivent les fluctuations du marché du travail.

ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE

ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE

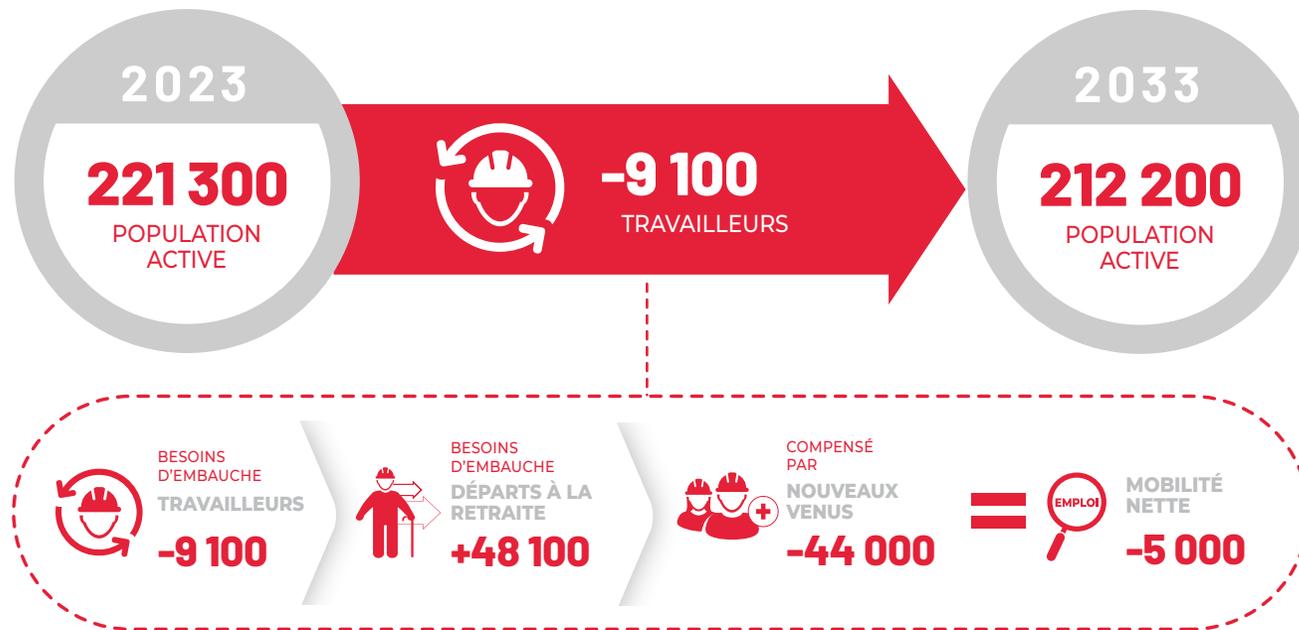
La main-d'œuvre disponible

Le secteur de la construction du Québec devra recruter environ 39 000 travailleurs supplémentaires au cours de la période de prévision pour suivre le rythme de la croissance de la main-d'œuvre et remplacer environ 48 100 travailleurs qui prendront leur retraite, soit 22 % de la main-d'œuvre actuelle. L'arrivée sur le marché du travail de 44 000 nouvelles personnes de moins de 30 ans provenant des efforts de recrutement local pourrait créer un surplus potentiel de quelque 5 000 travailleurs. Comme les marchés du travail de la province sont gérés par la Commission de la construction du Québec, les niveaux de recrutement devraient être ajustés de façon à maintenir l'équilibre de la main-d'œuvre.

Pour maintenir le rythme de recrutement et de formation, il faudra une combinaison de stratégies, y compris le maintien des efforts de recrutement et de formation à l'échelle locale, en particulier auprès des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre de la construction, l'embauche d'effectif d'autres industries possédant les compétences requises, et le recrutement de personnes immigrantes au Canada ayant une formation dans les métiers spécialisés ou une expérience dans la construction.

La figure 6 présente un résumé des changements estimés dans la main-d'œuvre de la construction au cours de la période de prévision.

Figure 6 : Changements dans la population active du secteur de la construction, Québec



* La **mobilité nette** fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : Construforce Canada

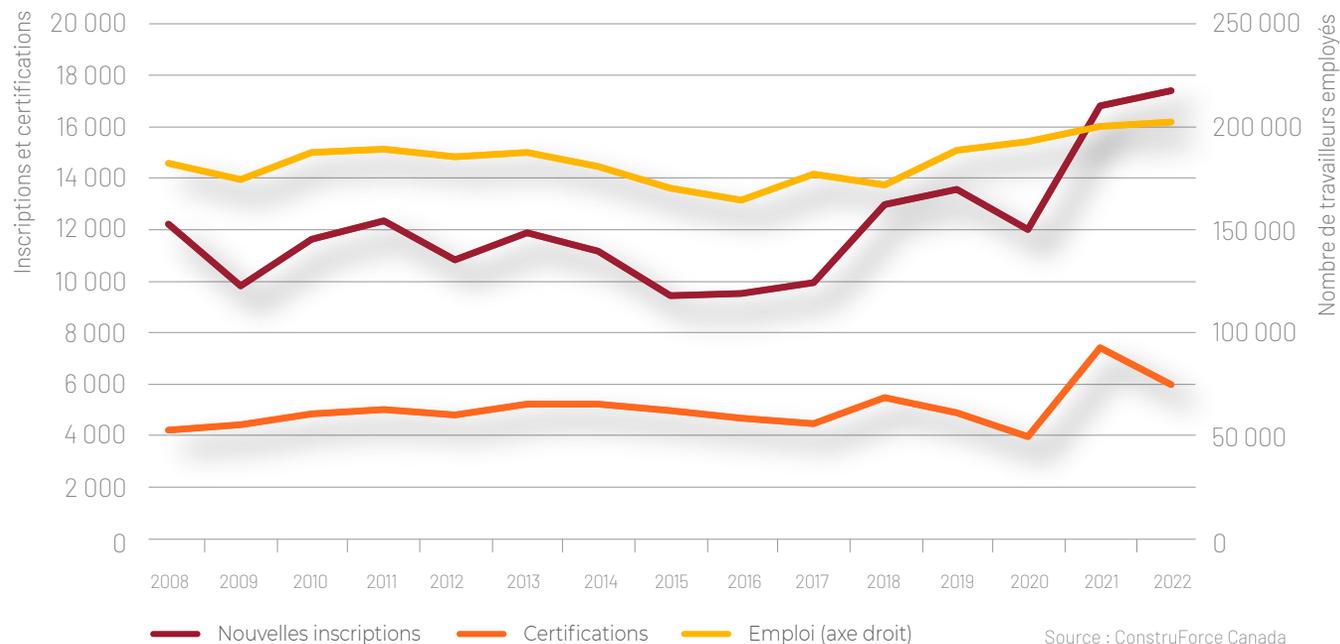
Diversification de la main-d'œuvre

Apprentissage

L'apprentissage est une source essentielle de main-d'œuvre pour le secteur de la construction. Les nouvelles inscriptions dans les 26 plus grands programmes de formation professionnelle au Québec ont diminué de 21 % entre 2014 et 2019, une baisse significative par rapport à l'emploi dans la construction, qui a diminué de 4 % au cours de la même période. (Voir la figure 7) Les nouvelles inscriptions ont continué d'augmenter pour atteindre un niveau record en 2022, après une légère baisse en 2020 due aux importants obstacles à la formation imposés par la pandémie de COVID-19. Cette augmentation était principalement due à un nombre record de nouvelles inscriptions dans les programmes pour les charpentiers, les électriciens en construction, les ouvriers de finition de cloisons sèches, les plâtriers, les peintres, les décorateurs, les conducteurs de pelle excavatrice électrique et les tôliers. La province a enregistré le plus grand nombre d'achèvements de programme jamais enregistré en 2021, ce qui a permis d'augmenter l'offre de main-d'œuvre qualifiée pour répondre à la demande au cours de la période de prévision. En 2022, le nombre d'achèvements de programme a légèrement diminué, mais est resté supérieur aux niveaux d'avant la pandémie.

« Les nouvelles inscriptions dans les 26 plus grands programmes de formation professionnelle au Québec ont diminué de 21 % entre 2014 et 2019, une baisse significative par rapport à l'emploi dans la construction, qui a diminué de 4 % au cours de la même période ».

Figure 7 : Nouvelles inscriptions aux programmes d'apprentissage, certifications et emploi dans les métiers, Québec



Le tableau 5 présente une ventilation, métier par métier, des exigences de certification prévues pour répondre à la part de l'emploi et de la demande de remplacement du secteur de la construction au cours de la période de prévision. D'après les nouvelles inscriptions prévues, plusieurs métiers risquent de ne pas fournir le nombre de nouvelles personnes de métier requises d'ici 2033. Les métiers de ce groupe comprennent les plombiers, les soudeurs, les opérateurs de grue mobile, les mécaniciens d'équipement lourd, les électriciens industriels, les monteurs de conduites de vapeur, les tuyauteurs et les opérateurs d'équipement lourd.

« Les nouvelles inscriptions ont continué d'augmenter pour atteindre un niveau record en 2022, après une légère baisse en 2020 due aux importants obstacles à la formation imposés par la pandémie de COVID-19 ».

Tableau 5 : Estimation de la demande de certification en construction et prévisions d'achèvement par métier, de 2024 à 2033¹

MÉTIER	Total des demandes de métier certification – construction	Cible de nouvelles inscriptions – construction	Risque lié à l'offre d'apprentis certifiés – tous les secteurs	MÉTIER	Total des demandes de métier certification – construction	Cible de nouvelles inscriptions – construction	Risque lié à l'offre d'apprentis certifiés – tous les secteurs
Plombier	1 193	73	●	Finisseur de systèmes intérieurs et plâtrier	630	2 236	●
Soudeur	397	111	●	Carreleur	321	1 183	●
Conducteur de grue mobile	689	211	●	Vitrier	246	954	●
Mécanicien d'équipement lourd	224	92	●	Peintre et décorateur	884	3 117	●
Électricien industriel	2 586	1 144	●	Tôlier	578	2 453	●
Tuyauteur et monteur d'appareils de chauffage	129	66	●	Calorifugeur (chaleur et froid)	143	653	●
Conducteur d'équipement lourd	4 149	2 817	●	Électricien de construction	1 942	8 408	●
Mécanicien industriel	28	53	●	Charpentier-menuisier	5 298	29 180	●
Chaudronnier	92	189	●	Conducteur de pelle électrique	464	3 656	●
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	1 285	2 854	●	Ajusteur-soudeur	69	822	●
Briqueteur-maçon	897	2 088	●	Monteur de charpentes métalliques (fer structural/ornemental)	19	822	●
Couvreur	451	1 323	●	Monteur de charpentes métalliques (barres d'armature)	11	930	●
Latteur (mécanicien de systèmes intérieurs)	405	1 264	●				
Finisseur de béton	541	1 804	●				

● Le nombre de certifications requises dépasse le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
● Le nombre de certifications requises concorde avec le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
● Le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés dépasse le nombre de certifications requises

Source : ConstruForce Canada

¹ Cette analyse ne tient pas compte d'une inadéquation des compétences au point de départ de 2023.

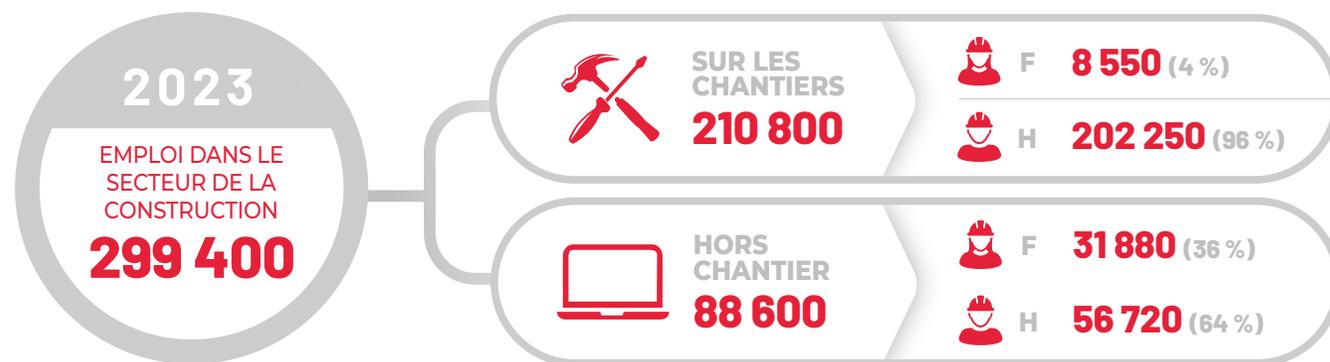
Groupes de travailleurs sous-représentés

En raison notamment de la baisse des taux de fécondité et de la diminution de la taille des familles au Canada depuis plus de trois décennies, la proportion de jeunes Canadiens et Canadiennes disponibles pour entrer dans la population active est en baisse depuis plusieurs années. Alors que la génération des baby-boomers commencera à prendre sa retraite au cours de la prochaine décennie, la concurrence pour attirer les jeunes travailleurs sera intense. Pour atténuer l'incidence de cette évolution démographique, le secteur de la construction doit diversifier son recrutement. Pour réussir, le secteur doit accroître le recrutement de personnes appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre actuelle du secteur de la construction, notamment les femmes, les Autochtones et les personnes immigrantes.

En 2023, le secteur de la construction au Québec employait environ 40 430 femmes, dont 21 % travaillaient directement sur les chantiers de projets de construction, tandis que les 79 % restants travaillaient hors chantier, principalement dans le cadre d'emplois liés à l'administration et à la gestion. Des 210 800 personnes de métier employées au sein du secteur, les femmes représentaient 4 % (voir la figure 8).

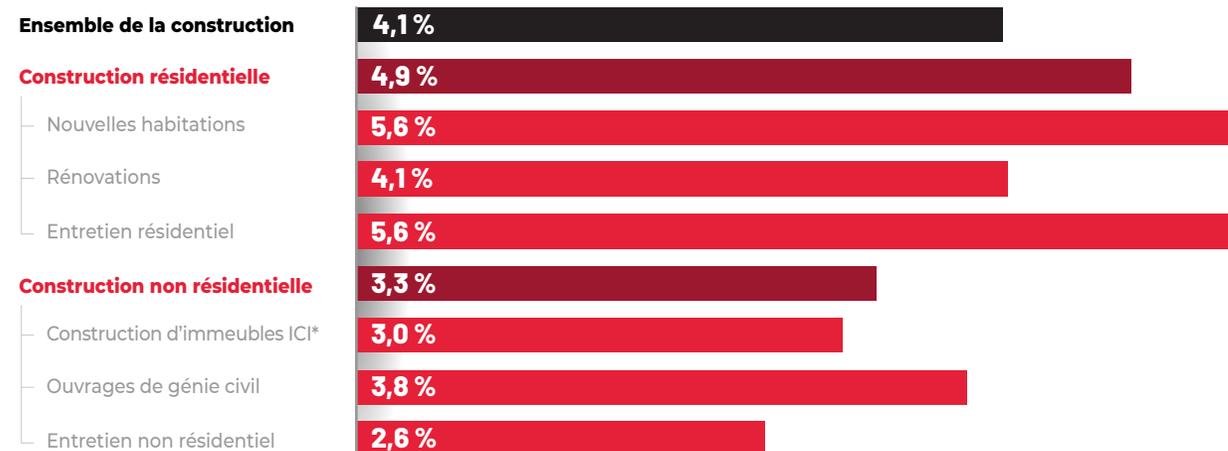
Les femmes de métier au Québec, dont le nombre est estimé à 8 550, sont représentées dans tous les segments de la construction; cependant, compte tenu de la nature des travaux de construction dans la province, les femmes représentent une part plus importante du total des personnes de métier (4,9 %) dans la construction résidentielle. Tous segments confondus, c'est dans les segments de la construction de nouveaux logements et de la maintenance résidentielle que la représentation des femmes est la plus élevée, chacun représentant 5,6 % de la main-d'œuvre (voir la figure 9). Les cinq principaux métiers et professions dans lesquels les femmes ont tendance à être employées sont les suivants : gestionnaires en construction (16 % de toutes les femmes de métier), aides de soutien des métiers et manœuvres en construction (15 %), peintres et décoratrices (13 %), estimatrices en construction (12 %) et charpentières (7 %).

Figure 8 : Emploi détaillé en construction par genre, Québec, 2023



Source : Calculs de ConstrForce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada.

Figure 9 : Proportion de femmes occupant des métiers et professions directement sur les chantiers, Québec



*industriels, commerciaux, institutionnels

Source : Calculs de ConstrForce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada.

La population autochtone est celle qui connaît la croissance la plus rapide au Canada, et elle présente donc des occasions de recrutement pour le secteur de la construction du Québec. La province a réussi à maintenir la part des Autochtones dans la main-d'œuvre du secteur de la construction. En 2021, les Autochtones représentaient 2,6 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction de la province, ce qui correspond à la proportion observée en 2016.² Cette part est légèrement plus élevée que celle des Autochtones dans l'ensemble de la population active (voir le tableau 6). La population autochtone continuant de croître, les efforts de recrutement devront être consacrés à l'augmentation de la part de l'industrie dans la population active.

Le secteur de la construction du Québec pourrait également faire appel à de nouveaux arrivants (immigrants) au Canada au cours de la période de prévision afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre. En raison de la baisse des taux naturels de croissance démographique, l'immigration représente la principale source de croissance de la main-d'œuvre dans la province. Les immigrants jouent un rôle de plus en plus important dans la reconstitution de la main-d'œuvre, leur part au sein de la main-d'œuvre étant passée de 13 % en 2012 à 20 % en 2022. Bien que la province ait réussi à attirer et à intégrer des immigrants dans la main-d'œuvre, la proportion d'immigrants dans la province est nettement inférieure à celle de l'ensemble du Canada (voir la figure 10). La part des immigrants au sein de la main-d'œuvre de la construction était de seulement 9,4 % en 2022, soit moins de la moitié de la part des immigrants dans l'ensemble de la main-d'œuvre et nettement moins que leur part au sein du secteur de la construction au Canada.³

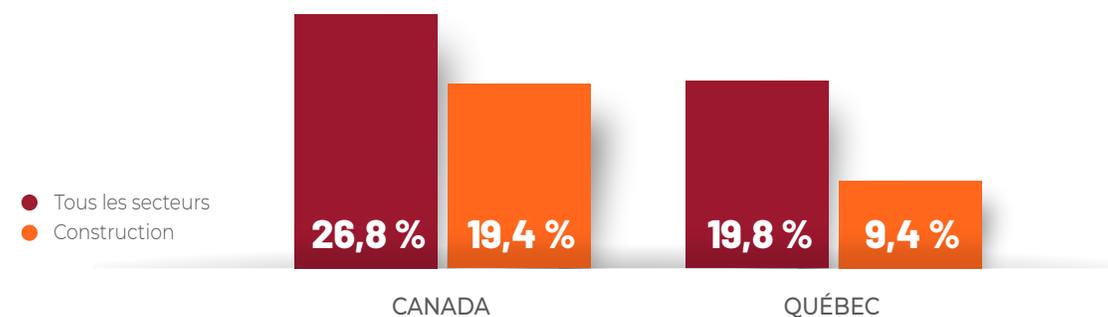
En fonction des tendances historiques en matière d'établissement, la province devrait accueillir plus de 642 800 résidents permanents et non permanents entre 2024 et 2033. Comme ces personnes représenteront une part croissante de la population de base en âge de travailler de la province, des efforts de recrutement supplémentaires seront nécessaires pour s'assurer que le secteur de la construction recrute sa part parmi la population immigrante au sein de la population active.

Tableau 6 : Représentation de la population autochtone dans la main-d'œuvre du secteur de la construction au Québec

SECTEUR	ANNÉE	AUTOCHTONES	NON AUTOCHTONES	TOTAL	PROPORTION D'AUTOCHTONES (EN % AU SEIN DE LA MAIN-D'ŒUVRE TOTALE)
Construction	2016	6 660	247 395	254 060	2,6 %
	2021	7 765	288 275	296 040	2,6 %
Tous les secteurs	2016	82 195	4 071 820	4 154 010	2,0 %
	2021	94 350	4 250 560	4 344 910	2,2 %

Source : Les calculs de Construforce Canada sont fondés sur le Recensement de la population de 2016 et de 2021 de Statistique Canada.

Figure 10 : Proportion d'immigrants (en %) au sein de la population active en construction, 2022, Québec



Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0083-01 Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, données annuelles

² Statistique Canada, Recensement de 2021. Demande de données personnalisées.

³ Statistique Canada, Enquête sur la population active, Demande de données personnalisées 2022.

CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

Le scénario *Regard prospectif – Construction et maintenance 2024-2033* pour le Québec prévoit des trajectoires divergentes pour les segments de la construction résidentielle et de la construction non résidentielle de la province dans un avenir rapproché.

Le secteur de la construction résidentielle de la province a atteint un pic d'activité en 2021 et s'est contracté depuis. Les niveaux d'investissement ont été freinés par la hausse des taux d'intérêt. Les mises en chantier, en particulier, qui avaient été stimulées par de fortes hausses dans le segment des maisons unifamiliales et des logements collectifs, ont chuté de manière importante. Bien que les niveaux d'investissement devraient rester pratiquement inchangés jusqu'à la fin de la période de prévision, les données suggèrent que toute contraction sera exclusive à la demande de nouveaux logements; les dépenses en matière de rénovation devraient augmenter de façon continue tout au long de la période de prévision.

En revanche, la construction non résidentielle a connu une croissance marquée depuis 2021, soutenue par des projets majeurs dans les segments de l'exploitation minière, des services publics, des transports et des projets institutionnels et gouvernementaux. Ces projets devraient permettre à l'investissement d'atteindre un pic en 2024, après quoi l'activité ralentira. L'investissement et l'emploi dans le segment non résidentiel devraient se contracter jusqu'en 2029, parallèlement à l'achèvement de projets selon les calendriers actuellement connus.

Le renouvellement de la main-d'œuvre sera une préoccupation constante, même lorsque l'activité diminuera par rapport à son pic. Le secteur pourrait devoir attirer, former et retenir quelque 39 000 travailleurs d'ici 2033. Pour combler cette lacune, il faudra combiner plusieurs stratégies, dont l'amélioration du recrutement et de la formation à l'échelle locale, y compris le recrutement de résidents permanents et d'immigrants nouvellement arrivés, et la promotion de possibilités de carrière pour les travailleurs ayant des compétences comparables et ayant été déplacés d'autres secteurs d'activité.

L'approche fondée sur des scénarios du secteur conçue par Construforce Canada pour évaluer les conditions futures du marché du travail constitue un outil de planification puissant pour l'industrie, le gouvernement et les autres parties prenantes afin de mieux suivre les conditions du marché du travail et de cerner les points de pression potentiels. Les conditions prévues sur le marché du travail reflètent les attentes actuelles de l'industrie en matière de croissance démographique et de calendrier des grands projets. Toute modification de ces hypothèses présente des risques et peut modifier les conditions anticipées du marché du travail.

À PROPOS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE CONSTRUFORCE CANADA

Le système d'information sur le marché du travail de Construforce Canada utilise le modèle industriel le plus avancé et le plus détaillé disponible au Canada pour produire un scénario de prévision qui reflète l'information actuelle et future sur l'offre et la demande de main-d'œuvre pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle, par province.

Mis à jour chaque année, le système est calibré en fonction des dernières informations sur les conditions économiques mondiales, nationales et provinciales provenant de diverses sources de données, notamment Statistique Canada, les institutions financières canadiennes, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Energy Information Administration des États-Unis, l'Organisation de coopération et de développement économiques, ainsi que les plans budgétaires fédéraux et provinciaux. Les principaux facteurs qui déterminent le scénario des perspectives sont les suivants : les mesures de l'environnement économique telles que la croissance du PIB réel, l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des produits de base, les tendances des partenaires commerciaux internationaux, la croissance de la population et les tendances démographiques.

Le système Construforce se distingue par l'intégration d'un inventaire des principaux projets. Il est élaboré en partenariat avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail – des réseaux de parties prenantes du secteur comprenant des groupes syndicaux, des associations de construction, des propriétaires et des ministères fédéraux et provinciaux – et répertorie les principaux projets susceptibles de fausser les tendances des investissements dans la construction et les conditions du marché.

Les informations sur l'économie, la démographie et les grands projets sont combinées dans un modèle macroéconomique dynamique, multisectoriel et multifactoriel afin de générer un scénario de perspectives du marché du travail sur 10 ans pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle dans chaque province canadienne.

Le système incorpore des coefficients dérivés des tableaux d'entrées-sorties de Statistique Canada pour déterminer les demandes du secteur et des coefficients exclusifs développés par Construforce Canada pour traduire les données d'investissement résidentiel et non résidentiel en demandes de main-d'œuvre

pour les 34 métiers et professions sur site les plus courants dans le secteur de la construction. Ces métiers représentent 75 % de la main-d'œuvre totale du secteur de la construction.

Pour l'offre de main-d'œuvre, le système utilise comme point de départ le recensement de la population de 2021 de Statistique Canada. Ces données sont ajustées pour refléter les politiques publiques actuelles et les facteurs de la demande, et sont affinées en consultation avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail pour produire des mesures de la croissance économique et démographique provinciale, de la croissance de l'emploi, des départs à la retraite, des nouvelles personnes entrant sur le marché du travail et des tendances migratoires interprovinciales et internationales.

La situation du marché du travail résidentiel et non résidentiel de la province, par métier et par profession, est évaluée d'après l'évolution de l'offre et de la demande et résumée sous forme de tableaux. Pour chaque année, les conditions sont classées de 1 (l'offre de main-d'œuvre est excédentaire et il y a un risque de perdre des travailleurs au profit d'autres marchés) à 5 (la demande est excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend au-delà des marchés du travail locaux). Les classements sont calculés d'après la croissance annuelle de l'emploi, les taux de chômage naturels ou normaux et l'évolution de l'offre (c'est-à-dire les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché et les besoins de mobilité pour répondre à la demande).

Les classements de certains métiers ou professions peuvent être supprimés dans certaines provinces et régions en raison de la petite taille de la main-d'œuvre (moins de 100 travailleurs) et de la fiabilité statistique limitée lors de l'évaluation des conditions du marché du travail à l'échelle sectorielle. Certains métiers sont également exclus parce qu'ils ne travaillent généralement pas dans le secteur évalué (par exemple, les chaudronniers et les mécaniciens en machinerie ne travaillent généralement pas dans la construction résidentielle, et les gestionnaires de la construction et de la rénovation de maisons ne travaillent pas non plus dans la construction non résidentielle).

Enfin, pour améliorer la robustesse du système, le scénario prévisionnel de Construforce Canada est validé par les comités provinciaux d'information sur le marché du travail.

Les données les plus détaillées et les plus complètes sur le marché du travail dans le secteur de la construction au Canada sont affichées à

PREVISIONSCONSTRUCTION.CA

Un site conçu par l'industrie pour l'industrie

Tableaux et graphiques personnalisés à partir :

- de données sur une trentaine de métiers et professions par province pour les dix prochaines années
- des principaux indicateurs économiques, des investissements dans le secteur et de l'état du marché du travail par province et/ou par secteur
- de données macro-économiques et de données relatives aux investissements et



Des données prévisionnelles à jour sont publiées en ligne à l'adresse suivante : **previsionsconstruction.ca**. Vous pouvez créer des rapports personnalisés sur un vaste éventail de catégories, par secteur, par métier ou par province, sur une période pouvant atteindre 10 ans.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :



Tél : 613.569.5552
info@construforce.ca

MARS 2024